

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

| | |
|--|-------------------------------|
| Fiche de prise de décision n° : DEV-2014-200 | Date : 11/11 /2014 |
| Direction : du Développement | FPD remplaçant FPD # : |
| Service : commercial, du tourisme et de la promotion | et datée du : |
| Objet : Avenant à l'entente intervenue avec la Société de développement économique de Lévis (CLD) | |

ÉTAT DE LA SITUATION (situation / problème) :

Pour l'exercice financier 2014, le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Exportation (MEIE) a confirmé au cours de l'été que la contribution maximale destinée au financement des activités de la Société de développement économique de Lévis (CLD) était réduite de 10 %. Un avenant a été signé en ce sens pour ce qui est de l'entente conclue entre le ministère et la Ville de Lévis (CV-2014-06-80). Afin de modifier ladite entente entre la Ville de Lévis et la Société de développement économique de Lévis (CV-2012-08-26), un avenant, dont copie se trouve en annexe A, doit être autorisé par résolution du conseil de Ville. Les modifications figurant dans le tableau suivant ont été intégrées au budget 2014 du CLD.

Modifications aux contributions gouvernementales

| Section visée du tableau 1 | Montant 2014 inscrit dans l'entente 2012 | Montant 2014 modifié dans l'avenant |
|--|--|-------------------------------------|
| Contribution additionnelle minimale à l'entrepreneuriat | 115 019 \$ | 33 121 \$ |
| Contribution additionnelle si résultats favorables | 46 007 \$ | 41 406 \$ |
| Contribution additionnelle si appariement avec une quote-part identique ou supérieure à la Ville | 23 144 \$ | 20 830 \$ |
| Contribution totale maximale | 888 127 \$ | 799 314 \$ |

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages / inconvénients / impacts) :
FINANCEMENT (coûts / poste budgétaire / impacts budgétaires 2014-2015-2016):

| | | | | |
|-------|---------|------|------|------|
| Coûts | Impacts | 2014 | 2015 | 2016 |
| N/A | | | | |

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

 Disponibilités budgétaires : oui non

Commentaires :

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire :
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires :

| | | | |
|------------------------------|----------------|-------|-------|
| | 2014 | 2015 | 2016 |
| Numéro du projet PTI : _____ | Montants _____ | _____ | _____ |

 Compensation : ou N/A

Projet subventionné : oui non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable
d'activité budgétaire: _____

Michelle Béri

Date : 11 / 11 / 2014

ÉCHÉANCIER (étapes / dates / justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date) :

Le plus rapidement possible pour autoriser l'ajout au budget de fonctionnement pour 2015.

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne Date (J/M/A) Champ de compétence

| <u>Nom de la personne</u> | <u>Date (J/M/A)</u> | <u>Champ de compétence</u> |
|---------------------------|---------------------|----------------------------|
| | | |
| | | |

RECOMMANDATION (énoncé) :

Il est proposé au comité exécutif de recommander au conseil de Ville de conclure l'avenant à l'entente de gestion intervenue le 26 septembre 2012 avec la Société de développement économique de Lévis (CLD) concernant le financement des activités et les responsabilités en matière de développement local, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2014-200 et d'autoriser le maire et la greffière à signer cet avenant.

UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES.

Liste des pièces jointes : Annexe A : Avenant à l'entente 2012-2014

| | | |
|---|--|------------------------------|
| Préparé par : <u>Michel Caseault</u> | Titre d'emploi : <u>Conseiller en développement économique</u> | |
| Recommandé par : | | |
| | | |
| Nom et initiales manuscrites | | Nom et initiales manuscrites |
| Titre d'emploi | | Titre d'emploi |
| Chef de service du développement commercial, du tourisme et de la promotion | | |
| Commentaires : | | |
| Signature de la direction: _____ | | Date : 12 / 11 / 2014 |
| <i>M. Caseault</i> | | |

| | |
|--|--|
| COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE : | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| Signature de la direction générale: _____ | |
| <i>J. O.</i> | |
| Date : 13 / 11 / 14 | |

**AVENANT À L'ENTENTE DE GESTION
2012-2014**

ENTRE

LA VILLE DE LÉVIS, personne morale de droit public, ayant un établissement au 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Québec) G6W 7W9, ici représentée par M. Gillés Lehouillier, maire, et Me Marlyne Turgeon, assistante-greffière, dûment autorisées aux fins des présentes, tel qu'elles le déclarent

ci- après appelée la « **VILLE** »

ET

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LÉVIS, association légalement constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies, agissant à titre de centre local de développement, ayant un établissement au 13, rue Saint-Louis, bureau 302, Lévis, (Québec) G6V 4E2, ici représentée par M. Pierre Garant, président, dûment autorisé aux fins des présentes, tel qu'il le déclare,

ci- après appelée le « **CLD** »

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE la **VILLE** a signé une entente de gestion pour le financement des activités du **CLD** pour la période 2012-2014;

ATTENDU QU'il est prévu que toute modification de cette entente doit faire l'objet d'une entente écrite entre les parties;

ATTENDU QUE le Budget de dépenses 2014-2015 du Ministère de l'économie, de l'Innovation et des Exportations comprend une réduction de 10% du montant des subventions accordées de façon récurrente à certains organismes à des fins de développement économique;

ATTENDU QUE cette réduction vise, entre autres, le soutien aux centres locaux de développement;

ATTENDU QUE le 5 juin 2014, le sous-ministre adjoint aux Services aux entreprises et Affaires territoriales du ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations a informé la **VILLE** qu'une compression de 10 % s'appliquera à la contribution totale maximale du ministère pour l'exercice financier 2014;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier la contribution versée par la **VILLE** pour le financement du **CLD**.

EN CONSÉQUENCE, les parties aux présentes conviennent de modifier l'entente de gestion 2012-2014 de la façon suivante :

I- **ARTICLE 3 – ENGAGEMENTS DE LA VILLE**

L'article 3.1 est remplacé par le suivant :

3.1 Sous réserve de l'adoption des crédits à chaque année par l'Assemblée nationale et du respect de l'engagement du CLD visé aux articles 4.5, 4.6, 4.7 et 4.8, la VILLE s'engage à verser au CLD les contributions suivantes pour le financement des activités du CLD.

Tableau 1 – Contributions gouvernementales

| Exercice financier du CLD | Contribution de base au développement local et à l'entrepreneuriat | Contribution additionnelle à l'entrepreneuriat | | | Contribution totale maximale |
|---------------------------|--|---|---|---|------------------------------|
| | | Contribution additionnelle minimale à l'entrepreneuriat | Contributions conditionnelles sous réserve d'une évaluation favorable des résultats obtenus | | |
| | | | Contribution additionnelle si résultats favorables | Contribution additionnelle si appariement avec une quote-part identique ou supérieure de la VILLE | |
| 2012 | 703 957 \$ | 161 293 \$ | 0 \$ | 0 \$ | 865 250 \$ |
| 2013 | 703 957 \$ | 138 022 \$ | 23 004 \$ | 23 144 \$ | 888 127 \$ |
| 2014 | 703 957 \$ | 33 121 \$ | 41 406 \$ | 20 830 \$ | 799 314 \$ |

II- **SIGNATURES**

Les parties reconnaissent avoir lu et accepté les modifications apportées.

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ LE PRÉSENT AVENANT, FAIT EN DEUX EXEMPLAIRES ORIGINAUX

POUR LA VILLE DE LÉVIS

À Lévis, ce..... jour de..... 2014

M. Gilles Lehouillier, maire

À Lévis, ce..... jour de..... 2014

Me Marlyne Turgeon, assistante-greffière

POUR LE CLD

À Lévis, ce..... jour de..... 2014.

M. Pierre Garant, président